

Rendez-vous des admis 2023-2024

Maîtrise en éducation,
option éducation
préscolaire et
enseignement primaire

Bienvenue à l'UdeM

Admis 2023-2026
MQÉPEP

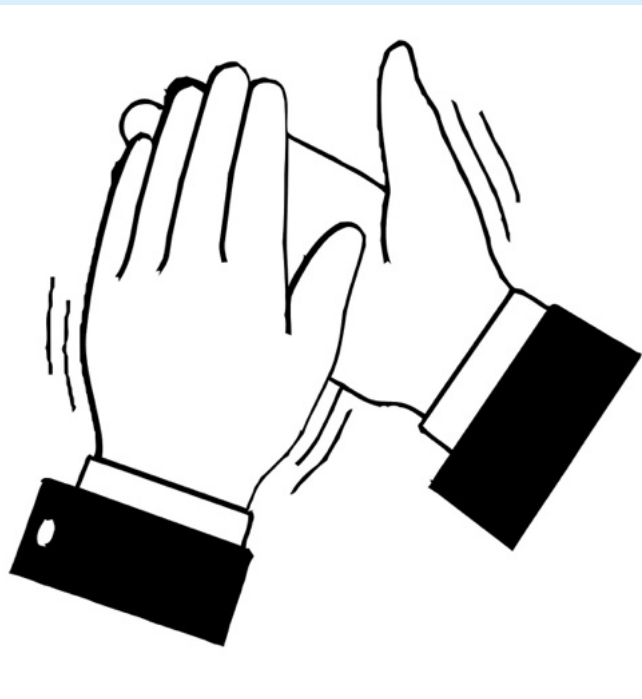


Isabelle Vivegnis

Professeure adjointe, département de psychopédagogie et d'andragogie, Faculté des sciences de l'Éducation

Responsable pédagogique de la maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire

Isabelle.vivegnis@umontreal.ca



FÉLICITATIONS !

Votre admission dans ce programme est une grande réussite pour vous.

C'est également une grande réussite pour nous !



Plan de la rencontre

- Mot de bienvenue
- Présentations
- Programme
- Cheminements
- Stages
- Inscriptions
- Questions

Personnes-ressources

Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) :

Louise Talbot

louise.talbot@umontreal.ca

Responsables des stages :

Stage 1 - EDU6091 - Catherine Joly : c.joly@umontreal.ca

Stage 2 - EDU6092 – Annick Lépine : a.lepine@umontreal.ca

Stage 3 - EDU6093 – Ariane Provencher : ariane.provencher@umontreal.ca

Responsable pédagogique du programme :

Isabelle Vivegnis

Isabelle.vivegnis@umontreal.ca

Personnes-ressources

Associations étudiantes

Les associations étudiantes en éducation ont pour mission de promouvoir et d'organiser des activités étudiantes à caractère social ou culturel. Les quatre associations étudiantes à la Faculté des sciences de l'éducation sont membres de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM).

ACSE

Association des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs en éducation

Pavillon Marie-Victorin

Local: C-262

<https://acse.education/contacts>

<http://www.acse.education/>

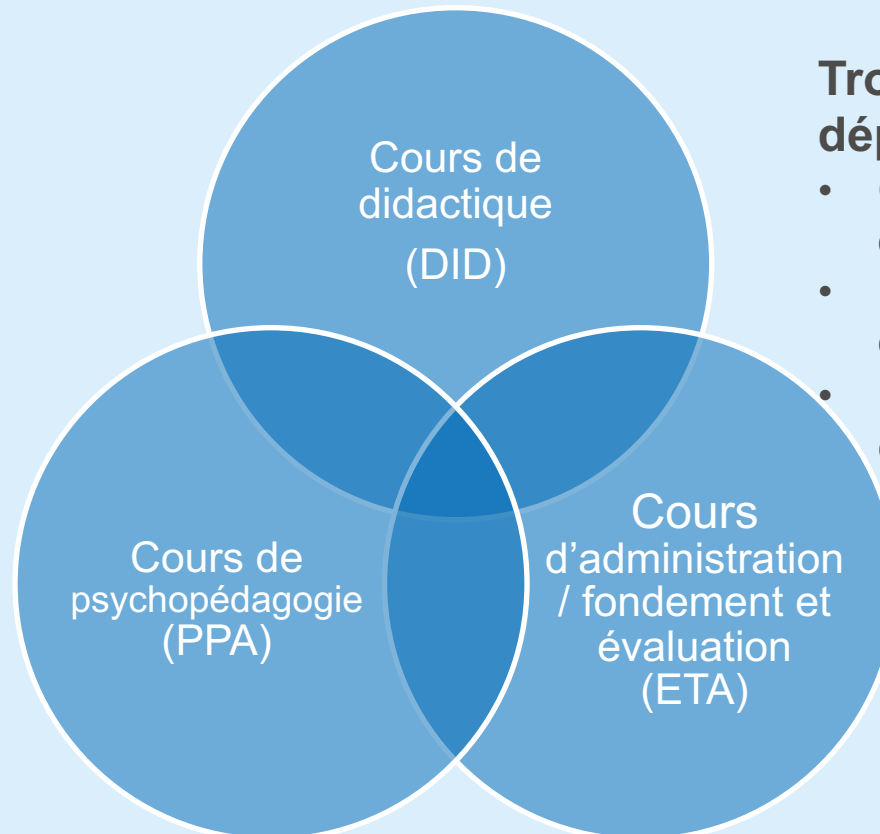
<https://www.facebook.com/acse.education>

Faculté des sciences de l'éducation :

Plus de 450 cours par année !

Centre de formation initiale maître (CFIM)

- Direction du CFIM
- Gestion des dossiers étudiants (TGDE)
- Coordination des stages
- Superviseurs de stage
- Cours EDU



Trois départements

- Cours DID, PPA ou ETA
- Direction par département
- Professeurs et chargés de cours

Maitrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire

Formation en enseignement ou Enseignant en formation ?

La formation initiale vous prépare à assumer votre futur rôle professionnel, celui d'enseignante ou d'enseignant débutant, par le développement de 13 compétences professionnelles (Gouvernement du Québec, 2020).

Votre programme vous amènera à découvrir et à vous approprier progressivement une culture professionnelle, avec ses connaissances et normes.



Maitrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire

Tableau 1: Synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant

DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement
CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre
CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté
CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession



Une formation professionnelle qualifiante



Programme : Les thèmes annuels

Année	Thèmes
1 ^{re}	COMPRENDRE LE CONTEXTE SCOLAIRE QUÉBÉCOIS ET LA CLASSE AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE
2 ^e	INTERVENIR ET RÉGULER SES PRATIQUES ENSEIGNANTES AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE
3 ^e	S'ENGAGER DANS LA PROFESSION ENSEIGNANTE AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

Particularités de la formation à l'enseignement de 2^e cycle



C'est une formation avec stages, épreuves et cours obligatoires, menant au brevet d'enseignement



Exigences élevées en mathématique et en français (oral et écrit)



C'est un programme *a priori* offert de soir et la fin de semaine, par cours en présence ou hybrides sur le campus



Des cours sont offerts dans une séquence qui ne peut être changée (cours préalables et concomitants)



Les stages ont lieu à certaines périodes de l'année et les dates ne peuvent être changées



Cours de niveau 2^e cycle **exigeant** une capacité d'analyse réflexive de niveau maîtrise

Cheminevements



Structure de programme et cheminement

Structure de programme

Tous les cours et stages qui doivent être réussis pour répondre aux exigences du programme et obtenir le diplôme ainsi que le brevet d'enseignement.

<https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-education-option-education-prescolaire-et-enseignement-primaire/structure-du-programme/>

Cheminement obligatoire

La M.Éd. – éducation préscolaire et enseignement primaire a **un statut officiel « Temps partiel »**. Le cheminement est obligatoire et doit se faire en 3 ou 4 ans.

Scolarité minimum = 8 trimestres

Scolarité maximum = 15 trimestres

Les cours sont offerts de soir de 17h30 à 20h30. Il peut y avoir des cours le samedi.

CHEMINEMENT PRESCRIT – RÉGIME D'ÉTUDES À TEMPS PARTIEL – ADMIS 2023

M. Éducation préscolaire enseignement primaire 2-820-1-9 (60 crédits)

Scolarité minimum : 8 trimestres – Scolarité maximum : 5 ans

Structure du programme (3 ans)

	1 ^{ère} année 2023-2024	2 ^e année 2024-2025	3 ^e année 2025-2026
AUTUMNE	PPA 6031 (4) Dévelop. de la prat. enseignante ETA 6901 (3) Ens., syst. éducat. québécois DID 1000T (3) Notions de math. au primaire (complémentaire obligatoire) <i>DID 1009</i> (3) <i>Grammaire pour futurs enseign.</i> (HP, selon le résultat du TFLM)	DID 6303 (2) Did. des arts plast. au primaire DID 6307 (3) Did. Sc/Tech au présco./prim. PPA 6033 (3) Régul./gestion de classe au présco./primaire (P : PPA6031) DID 2000 (1) Oral (Complémentaire obligatoire)	DID 6306 (3) Didactique des math. 3 (P: DID6305) DID 6302 (3) Did. de l'univers social au primaire EDU 6084 (3) Recherches sur les pratiques enseignantes (P: EDU6092)
	7 cr. + 3 cr. compl. + (3 cr. hp)	8 cr. + 1 cr. compl.	9 cr.
HIVER	ETA 6021 (2) Pratiques évaluat. au présco./prim. DID 6308 (4) Didactique du français 1 EDU 6081 (3) Fondements et pratiques/école incl. DID 2000 (1) Oral (Complémentaire obligatoire) <i>DID 1010T</i> (3) <i>Français écrit pour futurs enseign.</i> (HP, selon le résultat du TFLM)	DID 6305 (2) Didactique des math. 2 (P : DID6304) EDU 6082 (1) Labo. d'intégration interdiscipl. 1 (P : DID6304, DID6307, DID6308, ETA6021, PPA6033. C : EDU6092) EDU 6092 (4) Stage 2 Intervention pédagogique (P : EDU6091, DID6304, DID6307, DID6308, ETA6021, PPA6033. C : EDU6082) <i>DID 1010T</i> (3) <i>Français écrit pour futurs enseign.</i> (doit être suivi après le DID1009)	EDU 6083 (1) Labo. d'intégration interdiscipl. 2 (P: 53 cr. du programme. C: EDU6093) EDU 6093* (6) Stage 3 Intégration profession. (P: EDU6092, 53 cr. du programme. C: EDU6083)
	9 cr. + 1 cr. compl. + (3 cr. hp)	7 cr.	7 cr.
ÉTÉ	EDU 6091 (1) Stage 1 Initiation profession. (P : ETA6901, EDU6081. C : PPA6032) DID 6304 (2) Didactique des math. 1 (C : DID1000T) PPA 6032 (4) Intervention au présco. et dévelop. <i>Reprise d'échec: DID1009 et/ou DID1000T (obligatoire et avec prescription d'inscription)</i>	DID 6301 (1) Didactique de l'ECR DID 6309 (3) Didactique du français 2 (P : DID6308) ETA 6022 (2) Instrumentation pour l'évaluation présco./prim. (P : ETA6021) <i>Reprise d'échec : DID1010T (obligatoire et avec prescription d'inscription)</i>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> *Tous les cours excluant EDU6083 doivent être <u>obligatoirement réussis</u> pour faire le stage EDU6093. </div>
	7 cr. + X cr. compl. et hp	6 cr. + X cr. hp	

➤ DID1009 et DID1000T doivent être réussis au terme de la 1^{ère} année d'études. L'étudiant qui n'a pas réussi ces deux cours au terme de la 1^{ère} année, ne peut pas faire le stage 1 et son cheminement est étalé sur 4 ans.

➤ DID1010T et DID2000 doivent être réussis au terme de la 2^e année d'études.

Structure du programme (4 ans)

Faculté des sciences de l'éducation – Centre de formation initiale des maîtres - UdeM
 M. Éducation préscolaire enseignement primaire 2-820-1-9 (60 cr.) – Admis 2023 – Scolarité sur 11 sessions (4 ans)
 Régime d'études à temps partiel – Scolarité maximum : 5 ans

	1 ^{ère} année - 2023-2024	2 ^e année - 2024-2025	3 ^e année - 2025-2026	4 ^e année - 2026-2027
AUTOMNE	PPA 6031 Dév. de la pratique enseignante 4	PPA 6033 Régul./gest. au présco./prim. (P.: PPA6031) 3	DID 6302 Did. de l'US au primaire 3	DID 6306 Didactique des mathématiques 3 (P.: DID6305) 3
	ETA 6901 Ens., syst. éducat. québécois 3	DID 6307 Did. Sc/Tech au présco./prim. 3	DID 6303 Did. des arts plast. au primaire 2	EDU 6084 Recherches sur les prat. enseign. (P.: EDU6092) 3
	DID 1000T Notions de math. au primaire (complémentaire obligatoire) 3	DID 2000 Oral (Complémentaire obligatoire) 1		
	DID 1009 Grammaire pour futurs enseign. (HP, selon le résultat du TFLM) (3)			
	7 cr. + 3 cr. compl. + 3 cr. HP	6 cr. + 1 cr. compl.	5 cr.	5 cr.
HIVER	ETA 6021 Prat. éval. au préscol. primaire 2	DID 6308 Didactique du français 1 4	DID 6305 Didactique des maths 2 (P.: DID6304) 2	EDU 6083 Labo. d'intég. interdisc. 2 (P: 53 cr. du programme. C: EDU6093) 1
	EDU 6081 Fond.et pratiques/école incl. 3	DID 6305 Didactique des maths 2 (P.: DID6304) 2	EDU 6082 Labo. d'intég. interdisc.1 (P.: DID6304, DID6307, DID6308, ETA6021, PPA6033. C.: EDU6092) 1	EDU 6093* Stage 3 Intégration prof. (P.: EDU6092, 53 cr. du programme. C.: EDU6083) 6
	DID 2000 Oral (Complémentaire obligatoire) 1	DID 2000 Oral (Complémentaire obligatoire) 1	EDU 6092 Stage 2 Intervention péd. (P.: EDU6091, DID6304, DID6307, DID6308, ETA6021, PPA6033. C: EDU6082) 4	
	DID 1009 ou DID1010T (HP, selon le résultat du TFLM) (3)	DID 1010T Français écrit pour futurs enseign. (HP, selon le résultat du TFLM) (3)		
	5 cr. + 1 cr. compl. et/ou 3 cr. HP	4 ou 6 cr. + 1 cr. compl. et/ou 3 cr. HP	5 ou 7 cr.	7 cr.
ÉTÉ	Avec stage EDU 6091 Stage 1 Initiation prof. (P.: ETA6901, EDU6081. C.: PPA6032) 1	EDU 6091 Stage 1 Initiation prof. (P.: ETA6901, EDU6081. C.: PPA6032) 1	DID 6309 Didactique du français 2 (P.: DID6308) 3	*Tous les cours excluant EDU6083 doivent être obligatoirement réussis pour faire le stage EDU6093.
	PPA 6032 Interv. au présco. et dévelop. 4	PPA 6032 Interv. au présco. et dévelop. 4	DID 6301 Didactique de l'ECR 1	
	Sans stage DID 6304 Didactique des maths 1 (C : DID1000T) 2	DID 6304 Didactique des maths 1 2	ETA 6022 Instrum. éval. présco./prim. (P.: ETA6021) 2	
	Reprise d'un échec: DID1009 et/ou DID1000T	Reprise d'un échec : DID1010T		
	5 ou 2 cr. + 3 cr. compl. et/ou 3 cr. HP	5 ou 4 cr. + 3 cr. HP	4 ou 6 cr.	

DID1009 et DID1000T doivent être réussis au terme de la 1^{ère} année d'études. L'étudiant qui n'a pas réussi ces deux cours au terme de la 1^{ère} année ne peut pas faire le stage 1. DID1010T et DID2000 doivent être réussis au terme de la 2^e année d'études.

Inscriptions Aut. 2023

En priorité :

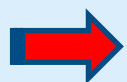
- PPA6031 – Dév. de la prat. enseignante (4 cr.)
- ETA6901 – Ens., syst. éducat. québ. (3 cr.)
- DID1000T – Notions de math. (3 cr.)
- + *DID 1009 – Grammaire pour futurs ens. (3 cr. Inscription par la TGDE.)*

L'inscription aux cours de l'hiver 2024: ouverture des paniers à compter du 3 juillet 2023.

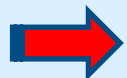
Laboratoires d'intégration inter- disciplinaires

- Tâches coopératives et études de cas;
- Une démarche visant à faire des liens entre les cours et les stages;
- Des tâches professionnelles.

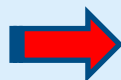
Structure de programme et cheminement



L'étudiant doit s'inscrire à ses cours conformément au cheminement, car ceux-ci se font dans une séquence logique. **Attention : Pas d'horaire personnalisé.**



Avant d'abandonner un cours, l'étudiant doit s'informer auprès de sa TGDE des conséquences sur son cheminement pour éviter de prolonger la durée de sa scolarité.



La scolarité maximale est de 5 ans.

IMPORTANT

UN ÉTUDIANT DOIT ABSOLUMENT S'INSCRIRE À SON TRIMESTRE D'ADMISSION.

Si vous ne vous inscrivez pas à l'automne 2023, peu importe la raison, les Études supérieures et postdoctorales (ESP) fermeront votre dossier à la fin du trimestre. Vous devrez refaire une demande d'admission à l'automne 2024 pour réintégrer le programme.

Test de Français Laval-Montréal (TFLM)

- Le TFLM permet de vérifier votre maîtrise de la norme du français écrit (grammaire et vocabulaire); ce test est **obligatoire**.
- Le **Bureau du français** dans les études vous convoque à une séance du test via votre courriel institutionnel quelques jours après que vous avez accepté votre offre d'admission.
- Les **dates** des séances sont les suivantes :

TFLM	DIM	4 juin 2023	FSE 1/4
TFLM	LU	19 juin 2023	FSE 2/4
TFLM	DIM	27 août 2023	FSE 3/4
TFLM	MAR	5 sept. 2023	FSE 4/4

- Le seuil de réussite du TFLM est de 70%. En deçà de cette note, vous devez vous inscrire au cours de mise à niveau en grammaire hors programme **DID1009** dès votre premier trimestre, et le réussir **avant de suivre** le cours de français écrit obligatoire DID1010T.

Trois possibilités :

L'étudiant qui obtient un résultat égal ou supérieur à 80% sera exempté des cours de français DID1009 et DID1010T.

L'étudiant qui obtient un résultat entre 70 et 79,9% suivra le cours DID1010T – Français écrit pour futur enseignant (3 crédits - Hiver / Été) Doit être réussi au terme de la 2^e année d'études.

L'étudiant qui obtient un résultat inférieur à 70% suivra les cours DID1009 et DID1010T pour solidifier ses bases en français

Précisions concernant les cours hors programme : conditions d'admissibilité

DID1009 - Grammaire pour futurs enseignants

DID1010T - Français écrit pour futurs enseignants

Les cours hors programme **DID1009** et **DID1010T** sont des cours de mise à niveau en français.

Selon le Règlement propre au programme de la MEPEP :

Le cours **DID1009** est prescrit par la Faculté. **Il doit être réussi au terme de la première année d'études.**

Le cours **DID1010T** est prescrit par la Faculté. **Il doit être réussi au terme de la deuxième année d'études.**

Notez que ces 2 cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. Donc, un 2^e échec à l'un de ces cours entraîne une fin de candidature.

Précisions concernant les cours complémentaires : conditions d'admissibilité

DID1000T - Notions de mathématiques au primaire

DID2000 - Oral

Les cours complémentaires **DID1000T** et **DID2000** sont des cours de mise à niveau.

Selon le Règlement propre au programme de la MEPEP :

Tout étudiant admis dans le programme doit réussir un cours complémentaire de mise à niveau en mathématiques **DID1000T**. **Il doit être réussi au terme de la première année d'études.**

Tout étudiant admis dans le programme doit réussir le cours complémentaire **DID2000**. **Il doit être réussi au terme de la deuxième année d'études.**

Notez que ces 2 cours sont soumis aux règles ordinaires d'évaluation et de réussite. Donc, un 2^e échec à l'un de ces cours entraîne une fin de candidature.

Les stages



Structure des stages à la MEPEP

Sigle	Thématique annuelle	Calendrier	Intégration et prise en charge progressive
Stage d'initiation professionnelle EDU 6091 1 crédit <u>Préscolaire</u>	Comprendre le contexte scolaire québécois et la classe au préscolaire et au primaire	- 10 jours d'observation en milieu scolaire (mai 2024) - 2 séminaires avec le superviseur	Prise en charge sous supervision / Animation d'une activité ...
Stage d'intervention pédagogique EDU 6092 4 crédits <u>Primaire</u>	Intervenir et réguler ses pratiques enseignantes au préscolaire et au primaire	- 35 jours (hiver 2025) - 3 séminaires avec le superviseur	Prise en charge : progressive les deux premières semaines du stage complète durant 25 jours
Stage d'intégration professionnelle EDU 6093 6 crédits <u>Primaire</u>	S'engager dans la profession enseignante au préscolaire et au primaire	- 55 jours (hiver 2026) - 5 séminaires avec le superviseur	Prise en charge autonome jusqu'à 100% de la tâche à partir de la première semaine

L'étudiant doit effectuer ses trois stages dans trois écoles et 3 cycles différents incluant le cycle préscolaire pour le premier stage.

Documents importants

- **Aperçu des stages:**

https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/images/Nouveau_site/Documents_PDF/2022-2023_ApercuStagesUdeM.pdf

- **Guide d'évaluation des compétences:**

https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/Stages/Guide_e%C3%81valuation_stages_MAITRISE_2022_CFIM.pdf

Stage en situation d'emploi

Si vous avez déjà un contrat pour l'automne et désirez faire votre stage en emploi, écrivez à la responsable de stage:

EDU6091 - Catherine Joly : c.joly@umontreal.ca

EDU6092 – Annick Lépine : a.lepine@umontreal.ca

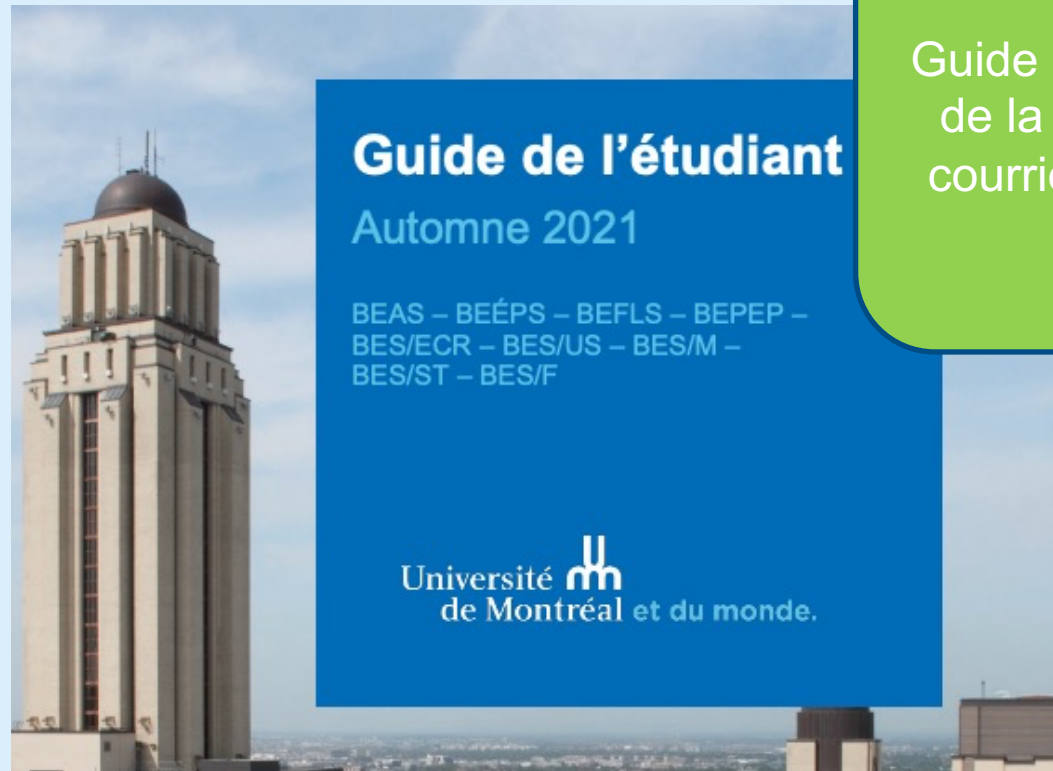
EDU6093 – Ariane Provencher : ariane.provencher@umontreal.ca

Attention: les contrats doivent respecter les critères du stage et les exigences du programme. **Un contrat n'est pas nécessairement compatible avec un stage.**

En tout temps pour tous les étudiants: AVANT d'accepter un contrat, contacter la responsable de stage.

Un diaporama d'informations commenté pour EDU6091 sera disponible cet automne.

Guide de l'étudiant



Guide de l'étudiant

Automne 2021

BEAS – BEÉPS – BEFLS – BEPEP –
BES/ECR – BES/US – BES/M –
BES/ST – BES/F

Université 
de Montréal et du monde.

Guide des étudiants
de la maîtrise par
courriel sous peu !

Dernières précisions concernant l'inscription

Date limite d'annulation et d'abandon de cours

Bien vérifier dans le Centre étudiant quelle est la date limite pour annuler ou abandonner un cours, car il y a une différence entre les deux.

Annulation :

Vous pouvez annuler un cours (supprimer un cours choisi lors de l'inscription) dans le délai fixé pour chacun des cours. Le relevé de notes ne fait aucune mention d'une annulation. **Les droits de scolarité et frais afférents ne sont pas imposés.**

Abandon :

L'abandon de cours signifie que le cours demeure inscrit dans votre dossier d'études. La mention ABA est alors indiquée au relevé de notes et à l'horaire de cours. **Vous devez acquitter les droits de scolarité et frais afférents liés à ce cours.**

Prendre note que les cours n'ont pas tous la même date limite d'annulation et d'abandon. Il est important de toujours consulter les dates dans votre Centre étudiant.

<https://youtu.be/SjtwMZ6vEXM>

Dernières précisions concernant l'inscription

Frais de scolarité

Lorsque votre facture sera disponible dans le [Centre étudiant](#), vous recevrez un avis à votre adresse institutionnelle (prenom.nom@umontreal.ca). Le paiement doit inclure votre **matricule étudiant**, que vous pouvez retrouver sous « Données personnelles » du Centre étudiant ou dans votre avis de facturation.

Les étudiants qui n'auront pas payé leurs frais de scolarité à la fin d'un trimestre seront automatiquement désinscrits des trimestres suivants.

<https://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/>

Cours échoué

Un cours échoué doit être repris dans l'année qui suit l'échec. Selon l'article 35 du RESP, en cas de seconde évaluation, seule la dernière note, qui ne peut être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

Dernières précisions concernant l'inscription

Matricule

Le matricule est le **numéro de votre dossier étudiant à l'UdeM** et il est affiché dans votre Centre étudiant. Le matricule est généralement composé de 7 ou 8 chiffres. Il nous permet d'accéder rapidement à votre dossier. Veuillez l'indiquer dans vos courriels.

Code d'accès et UNIP

Le code d'accès est **votre identifiant unique**. Il peut être formé de la lettre «p» suivie de sept chiffres ou de deux lettres suivies de cinq chiffres. Jumelé à un mot de passe UNIP, le code d'accès vous permet d'accéder aux plateformes et outils informatiques de l'Université de Montréal (Mon UdeM, Centre étudiant, boîte courriel, StudiUM, etc.).

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/code-dacces-et-unip/>

Dernières précisions concernant l'inscription

Règlement des études supérieures et postdoctorales

Le *Règlement des études supérieures et postdoctorales* régit tous les programmes de 2^e et de 3^e cycles de l'Université de Montréal. **Ce règlement permet de traiter les étudiants de façon juste et équitable.** À cela se greffe le *Règlement propre au programme* qui ajoute certaines dispositions particulières pour encadrer votre programme d'études.

Règlement des études supérieures et postdoctorales

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_2-reglement-pedagogique-etudes-superieures-postdoctorales.pdf

Règlement propre au programme :

<https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-education-option-education-prescolaire-et-enseignement-primaire/admission-et-reglements/>

ÉQUIVALENCES (EQV) et TRANSFERTS

Le traitement des **EQV** (sigle différent de cours, autre université) se fera à la fin du trimestre d'automne (avant l'émission des relevés de notes).

Important : LES COURS DOIVENT ÊTRE DU MÊME CYCLE. CECI NE CONCERNE PAS LES COURS SUIVIS COMME ÉTUDIANT LIBRE.

Les étudiants doivent s'inscrire aux cours pour lesquels ils demandent une équivalence.

Si par la suite une **EQV** est accordée, la TGDE annulera le (ou les cours) immédiatement après le résultat de l'analyse et procédera ultérieurement au traitement (Un courriel vous sera envoyé).

Formulaire à compléter pour les **équivalences** : **CHE_Équivalence_exemption**

Formulaire à compléter pour les **transferts de cours** : **CHE_Transfert**

<https://registraire.umontreal.ca/publications-et-ressources/formulaires/>

Dates limites pour déposer une demande d'équivalence.

- Pour le trimestre d'**automne** : 2^e semaine de septembre (À partir de juillet)
- Pour le trimestre d'**hiver** : 2^e semaine de janvier
- Pour le trimestre d'**été** : 2^e semaine d'avril

Voir le lien sur le site FSE <https://fse.umontreal.ca/etudes/premier-cycle/>

Quelques notions supplémentaires

Formulaires

Tout comme le formulaire de demande d'équivalence ou celui de transfert de cours, presque tous les formulaires se retrouvent en ligne dans votre Centre étudiant, toujours sous la vignette *Vos formulaires*.

- Abandon de programme
- Absence à une évaluation
- Arrêt temporaire des études
- Etc.

Les formulaires suivants sont les seuls que vous devrez récupérer auprès de votre TGDE :

- Vérification de l'évaluation
- Révision de l'évaluation
- Révision exceptionnelle de l'évaluation

<https://registraire.umontreal.ca/publications-et-ressources/formulaires/#c139186>

Quelques notions supplémentaires

Ne pas oublier de vérifier votre horaire au début de chaque semaine dans votre Centre étudiant, car l'horaire d'un cours peut varier d'une semaine à l'autre.

Enfin, si vous avez des questions sur les différentes opérations qui peuvent être faites dans votre Centre étudiant, je vous invite à visiter le site Web du Bureau du registraire à l'adresse :

<https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/>.

Cette page Web regorge d'information pertinente et de vidéos pour faciliter votre apprentissage dans le Centre étudiant.

Mesures de soutien

J'emBArC!

- Service d'accompagnement gratuit et confidentiel pour vous soutenir à travers votre cheminement universitaire :
 - Planification, préparation aux examens, stratégies d'étude et de gestion du stress, motivation, conciliation famille-études-travail, etc.
 - Boîte à outils disponible dès maintenant!
 - Pour en savoir plus ou vous inscrire, contactez Geneviève Lafrance à l'adresse suivante : j'embarc@umontreal.ca.
-

Centre GramMath

- Service gratuit de tutorat par les pairs en grammaire et en mathématiques (aucune inscription requise)
- Pour plus de détails, consultez nos pages StudiUM ou écrivez-nous :
 - Volet « grammaire » : karine.pouliot.1@umontreal.ca
 - Volet « mathématiques » : genevieve.lafrance.2@umontreal.ca

Mesures de soutien

Français oral et écrit

Quelques services très utiles :

- GramMath, volet Grammaire : un service de tutorat par les pairs pendant les cours DID1009 et DID1010
- Ateliers de révision du code linguistique avant le TECFÉE
- Ateliers de communication orale
- Conseils personnalisés sur rendez-vous : écrire à la coordonnatrice des mesures de soutien en français
- Services aux étudiants (SAÉ) :
- Rencontres individuelles pour aide en rédaction
- Ateliers divers

Bourses

Lien vidéo : <https://youtu.be/GiuEMWWqEis>

Représentant étudiant

Un.e représentant.e par cohorte de 1^{re} et de 2^e année sera invité.e au comité de programme de l'automne.

Vous recevrez une invitation par courriel à choisir vos représentants.

Rappels sur les communications

Au sujet de votre choix de **cours** et de votre cheminement :
Louise Talbot, TGDE

Au sujet du **stage** : vos responsables de stage (3)

Au sujet **d'un problème dans un cours** : le chargé de cours ou le professeur, le directeur ou la directrice du département concerné

Au sujet **d'une préoccupation** sur le déroulement du **programme** : vos représentants étudiants et votre responsable de programme, Isabelle Vivegnis

* Toujours utiliser votre **courriel @umontreal.ca**

* Toujours **s'exprimer clairement** sans erreur et dans le respect

Adresse de courriel institutionnelle

L'**adresse de courriel institutionnelle** est utilisée par les professeurs et les autres employés de l'UdeM pour communiquer avec les étudiants dans le cadre des cours et aux fins de l'administration du dossier étudiant.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de communiquer avec nous en utilisant également votre adresse de courriel institutionnelle.

La création de l'adresse de courriel et l'activation de la boîte aux lettres se font automatiquement, lorsque vous êtes admis à un programme et autorisé à vous y inscrire.

L'adresse du courriel institutionnel prend habituellement la forme «**prenom.nom@umontreal.ca**».

- Accéder au service à partir de cette adresse <http://o365.umontreal.ca/> ;
- Entrer votre code d'identification (ex. : p1234567) et votre UNIP (mot de passe) ;
- Cliquer sur « Courrier » pour accéder à la boîte aux lettres.

Comment procéder à l'inscription

Vous pourrez vous inscrire à **dès maintenant pour le trimestre d'automne 2023.** .

Vous devez faire votre inscription conformément au cheminement prescrit.

Capsule d'aide à l'inscription : <https://www.youtube.com/watch?v=gVZvH4ojZpU>

Les cours obligatoires du programme sont offerts en mode hybride (en présentiel et à distance). Les cours DID1000T, DID1009, DID1010T et DID2000 se donnent uniquement en présentiel.

Comme nous vous l'avons fait remarquer précédemment, nous proposons 2 cheminements, puisqu'il est possible de faire le programme en 3 et 4 ans. Il vous suffit de choisir le cheminement qui vous convient et de vous inscrire en respectant le choix de cours indiqué dans le document.

Attention : Lors de l'inscription, il faut toujours tenir compte des préalables et concomitants.

Carte UdeM et Centre étudiant

Carte UdeM

La carte UdeM peut être commandée en ligne. Vous devez d'abord être inscrits et, par la suite, faire votre demande en ligne

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/carte-udem/>

Centre étudiant

Si vous avez des problèmes à naviguer dans le Centre étudiant, vous devez communiquer avec le service de soutien du Centre étudiant au 514-343-7212 ou en ligne en remplissant le formulaire de demande d'information.

<https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/formulaire/>

Par contre, si vous ne parvenez pas à vous inscrire en raison de problèmes techniques associés à la programmation des cours (cours complet, conflit d'horaire, préalable et concomitant), vous devez communiquer avec votre TDGE.

Mot de la fin

**Les étudiants ne doivent pas oublier
qu'ils sont responsables
de leur dossier.**

Bon été!

Questions?

Foire aux questions

https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/CFIM/Foire_aux_questions_M%C3%89PEP_-_Janvier_2023_002_.pdf





Université 
de Montréal
et du monde.